

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

---

Séance ordinaire du lundi 12 février 2018

Résolution: CA18 22 0034

---

### Motion relative aux Journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2018

Attendu l'importance de travailler à la prévention du décrochage scolaire;

Attendu les résultats encourageants des trois écoles secondaires du Sud-Ouest qui ont réussi ces dernières années à faire passer le taux de décrochage, qui s'élevait à plus de 43 %, sous le seuil des 35 %;

Attendu que la persévérance scolaire a été identifiée comme un enjeu dans le Plan d'action intégré de développement social du Sud-Ouest 2016-2020;

Attendu les diverses initiatives vouées à la réussite académique mises en œuvre depuis 2009 notamment :

- En 2011, on implantait une borne Allo prof « un guichet d'explications scolaires » à la bibliothèque Saint-Charles;
- En 2012, le Sud-Ouest adhéra à la certification Équi T-É (équilibre travail-études) du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec;
- En 2013, le Sud-Ouest devenait la première municipalité du Québec à hisser le drapeau aux couleurs de la persévérance scolaire au-dessus de ses édifices municipaux;
- En 2013, une première enveloppe budgétaire dédiée permettait au Sud-Ouest de soutenir les initiatives structurantes de 5 écoles du Sud-Ouest;
- Depuis 2015, une enveloppe bonifiée de 10 000 \$ permet aux élus du Sud-Ouest de soutenir un projet de nature culturelle, scientifique, ou prônant de saines habitudes de vie dans chacune des 13 écoles (primaires et secondaires) sur le territoire;

Attendu qu'une programmation spéciale d'activités visant à stimuler la persévérance scolaire est offerte dans nos installations (bibliothèques, maison de la culture Marie-Uguay, centre Georges-Vanier);

Attendu que les maisons de jeunes locales et autres partenaires tel le Comité d'action en persévérance scolaire du Sud-Ouest de Montréal (CAPSSOM) travaillent au quotidien à la réussite de nos jeunes;

Attendu que les Journées de la persévérance scolaire (JPS) constituent une occasion privilégiée pour souligner collectivement cette nécessité de s'engager auprès de nos jeunes et de les encourager dans leurs efforts vers la réussite.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauv , Anne-Marie Sigouin

ET R SOLU :

De proclamer les 12, 13, 14, 15, et 16 f vrier 2018, Journ es de la pers v rance scolaire sous le th me « vos gestes, un + pour leur r ussite »;

Que le conseil salue l'engagement ind fectible des partenaires, des  quipes- coles, des conseils d' tablissement et des organismes de participation des parents envers la r ussite scolaire de nos jeunes;

D'inviter la population   participer avec les jeunes aux diverses activit s et   arborer le ruban vert et blanc, couleurs de la pers v rance scolaire.

ADOPT E   L'UNANIMIT 

10.10